



Ô Allah ! C'est certes auprès de Toi que je me réfugie contre les démons, mâles et femelles.

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate : « Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) entra dans l'endroit pour accomplir ses besoins, il disait : « Ô Allah ! C'est certes auprès de Toi que je me réfugie contre les démons, mâles et femelles. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée), lui qui avait la noble tâche de servir le Prophète (sur lui la paix et le salut), nous rappelle ici l'une des règles que celui-ci suivait lorsqu'il allait faire ses besoins ; parce que ce dernier [quoi qu'il fasse] se tournait constamment vers son Seigneur et ne cessait de L'évoquer et de Lui demander secours. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) implorait donc la protection d'Allah lorsqu'il allait à la selle. Il implorait Sa protection contre le mal que contiennent les impuretés, mais aussi contre les démons, qui ne cessent de tenter de corrompre et tromper le musulman lorsqu'il veut pratiquer sa religion et ses rites.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3150>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

